



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

À la séance ordinaire du 14 janvier 2020, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le règlement numéro 359 intitulé : "RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DES SERVICES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2020".

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT.

Martine Asselin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, Martine Asselin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité le 16 janvier 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce seizième jour du mois de janvier deux mille vingt.

Martine Asselin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière